

Réglementation budgétaire, tarifaire et comptable des Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS)

OBJECTIFS

- Comprendre la logique de la tarification médico-sociale
- Maîtriser les règles comptables de la M22
- Valider des propositions budgétaires à travers la procédure contradictoire
- Analyser un compte administratif (compte de résultat, bilan, section d'investissement)
- Valider un plan de financement pluriannuel (programme pluriannuel d'investissement, surcoûts)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Apports méthodologiques et expérience du formateur
- Cas pratiques y compris sur des dossiers propres aux stagiaires
- Réflexion collective et partage d'expériences

PUBLIC

- Cadres et agents chargés de la tarification médico-sociale
- Cadres et agents des directions d'Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS)
- Administrateurs d'Établissements Sociaux et Médico-Sociaux

DATES :
4-5-6 OCTOBRE 2010

DURÉE : 3 jours

TARIF : 1 320 euros HT

PROGRAMME

Le cadre juridique et comptable des ESMS

- Les bases légales ou réglementaires
- Les principes de la tarification

L'instruction M22

- Les différents principes et les techniques comptables
- Les classes de comptes et leur fonctionnement
- Les écritures de fin d'exercice et l'affectation des résultats

Le budget annuel

- La procédure budgétaire
- La fixation des tarifs
- La pluriannualité budgétaire

Les spécificités de la tarification par secteur

- Personnes âgées
- Personnes handicapées
- Protection de l'enfance
- Hospitalier (EPRD)

Le compte administratif

- L'exécution budgétaire
- L'analyse du résultat
- Le pouvoir de réformation d'office

Les Programmes Pluriannuels d'Investissement (PPI)

- Composition du dossier et procédure
- Méthodologie d'analyse du PPI
- L'équilibre du plan de financement pluriannuel
- L'analyse des surcoûts
- Les ratios financiers
- Les nouvelles règles comptables d'amortissement et de provisions